

# COMMUNIQUÉ



## Agents autorisés

Membres du conseil d'administration des PPQ  
Association des emballeurs de pommes du Québec  
M<sup>me</sup> Sophie Perreault, AQDFL  
M<sup>me</sup> Isabelle Demers, Table filière pomme  
Entrepôtsitaires

## Représentants des chaînes

Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie  
Metro  
Sobey's

**3 novembre 2021**

## PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2021

Décision du comité de prix du **1<sup>er</sup> novembre 2021** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de **maintenir le statu quo** sur les prix des variétés tardives déjà établis:

Date	Sunrise, Paulared, Ginger Gold, Lobo (minot 42 lb)	Délicieuse jaune, McIntosh, Spartan, Cortland (minot 42 lb)	Gala (minot 42 lb)	Honeycrisp (minot 42 lb)	Empire, Délicieuse rouge, autres tardives (minot 42 lb)	Ambrosia (minot 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 18,00 \$ C : 21,00 \$	S : 18,00 \$ C : 21,00 \$	S : 20,00 \$ C : 23,00 \$	S : 35,00 \$ * C : 50,00 \$ JC : 40,00 \$ **	S : 18,00 \$ C : 21,00 \$	S : 23,00 \$ C : 26,00 \$
	Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.					
	<b>SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :</b> * 35 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC. ** 40 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 – 56 – 48 et plus (plus de 3 ¾ po ou 95,25 mm et plus) ➤ 50 \$/minot en cellule : calibre minimal de la pomme destinée en cellule : 2 ¾ po (70 mm) et inférieur à 3 ¾ po (95,25 mm) jusqu'au calibre 72 ➤ Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire ➤ Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit					

S : sac C : cellule

## POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

---

La Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et ces pommes sont inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le **16 août 2021**, le comité a décidé d'établir le **prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

<b>Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)</b>				
	<b>Prix / minot de 42 lb</b>			
	<b>Paulared</b>	<b>McIntosh, Spartan</b>	<b>Cortland, Empire</b>	<b>Gala</b>
À compter du début de l'écoulement	12,60 \$	12,60 \$	12,60 \$	14,00 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po et le prix est 70 % de moins que les pommes en sac.				

## PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

---

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **lundi 6 décembre 2021 à compter de 13 h par conférence Zoom** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tardives.

## COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2021

---

Décision du comité de prix du **21 septembre 2021** des pommes destinées à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,1325 \$/lb ou 5,565 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)	Hâtives 0,1325 \$/lb ou 5,565 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)
À compter du début de la récolte	Tardives 0,10 \$/lb ou 4,20 \$/minot de 42 lb pour les 20 premiers millions de livres*	Tardives 0,16 \$/lb ou 6,72 \$/minot de 42 lb (pour fins d'entreposage)  0,1325 \$/lb ou 5,565 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	
À compter du 8 septembre 2021		Tardives 0,20 \$/lb ou 8,40 \$/minot de 42 lb (pour fins d'entreposage)  0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	
<b>Rétroactif au 6 septembre 2021</b>	<b>Tardives</b> 0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb pour les 20 premiers millions de livres*		

\*Le comité de prix se réunira de nouveau pour réévaluer le prix pour l'excédent si nécessaire.

Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation se tiendra au besoin dans le but de discuter du prix des pommes tardives.

### DONNÉES D'ENTREPOSAGE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2021

---

Pour prendre connaissance des données sur la prise d'inventaires au 1<sup>er</sup> novembre 2021, veuillez cliquer sur le lien suivant :

[https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/11/Donnees-entreposage\\_Novembre-2021.pdf](https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/11/Donnees-entreposage_Novembre-2021.pdf)

## COÛTS DE MANUTENTION

Décision du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais du 1<sup>er</sup> novembre 2021 d'indexer le coût de manutention selon l'IPC (indice des prix à la consommation) du Québec. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, les coûts de manutention pour toutes les variétés de pommes déclassées ont été modifiés. Le calcul des coûts de manutention est établi selon le pourcentage de qualité.

### COÛT DE MANUTENTION

(Toutes les variétés - \$ / minot)

Strate de qualité %	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Jus standard	Jus opalescent	Jus standard	Jus opalescent	Jus standard	Jus opalescent	Jus standard	Jus opalescent	Jus standard	Jus opalescent
90-100	1,76 \$	2,12 \$	1,78 \$	2,14 \$	1,81 \$	2,17 \$	1,85 \$	2,22 \$	1,86 \$	2,24 \$
70-89,99	1,99 \$	2,40 \$	2,01 \$	2,42 \$	2,05 \$	2,46 \$	2,09 \$	2,51 \$	2,11 \$	2,53 \$
50-69,99	2,14 \$	2,58 \$	2,16 \$	2,61 \$	2,19 \$	2,65 \$	2,24 \$	2,70 \$	2,26 \$	2,73 \$
0-49,99	2,21 \$	2,66 \$	2,23 \$	2,69 \$	2,27 \$	2,73 \$	2,31 \$	2,79 \$	2,33 \$	2,81 \$

Année 2021-2022 : IPC 2020 (1,00835232)

Le coût de manutention **ne peut jamais être supérieur** au prix établi par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation pour le jus standard, le jus opalescent, la sauce ou pelées.

Les coûts précisés au tableau sont indexés selon un taux basé sur l'indice des prix à la consommation du Québec, annualisé de juin en juin (Tableau 18-10-0005-01 (anciennement CANSIM 326-0021), Statistique Canada).

## LISTES DES AGENTS AUTORISÉS

Consulter la liste des agents autorisés en date du 25 octobre 2021 pour la saison de commercialisation 2021-2022 en cliquant sur le lien suivant :

<https://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/09/Liste-agents-autorises-25-octobre-2021.pdf>

Daniel Ruel, agr.

*Les Producteurs de pommes du Québec*

G:\Générale 3\Général\communiqués\2021-2022\com 03-11-21.doc